

Déclaration de paternité sur l'enfant à venir

Par Visiteur
Bonjour ma compagne attend un enfant, elle veut que l'enfant porte les deux noms de famille mais mettre son nom défamille en premier. a t'elle le droit? quand je vais le déclarer est ce que l'on fait ce qu'on veu dans le sens des deux nom de famille?
Par Visiteur
Bonjour Monsieur,

a t'elle le droit?

quand je vais le déclarer est ce que l'on fait ce qu'on veu dans le sens des deux nom de famille? Oui parfaitement. Dans le cas où les parents optent pour le double nom de famille, le nom de la mère ou du père peut figurer en premier. C'est un choix que vous faites d'un commun accord le jour de la déclaration de naissance de l'enfant et ce choix est irrévocable et vaudra pour tous les enfants que vous aurez en commun.

cordialement